

## **Christian CHEVALIER, Secrétaire Général de SE-UNSA, a répondu aux questions d'AIDE AUX PROFS le 17 Janvier 2011**



**Ancien élève de l'école normale de Cahors (Lot), il adhère au SNI-PEGC en 1986, est élu au conseil syndical du Lot en 1989 et délégué du personnel en 1990. Il devient secrétaire général de la section du Lot en 1992.**

**Il intègre le siège national du SE-UNSA en 2003 et il est élu secrétaire national chargé du secteur « formation des enseignants-débuts de carrière » en 2004. Le 19 mai 2009, succédant à Luc BERILLE, il est élu secrétaire général du SE-UNSA. Il est également membre de l'Exécutif national de la fédération UNSA éducation et du Bureau national de l'UNSA.**

### **Interview de Rémi BOYER**

Nous avons rencontré Christian Chevalier sur...Facebook. Grâce à nos nombreux amis communs, Christian Chevalier, Secrétaire Général du SE-Unsa accepté de répondre à nos questions, et nous le remercions de sa gentillesse et de sa qualité d'écoute.

### **Quel a été votre parcours de carrière depuis la fin de vos études jusqu'à nos jours ?**

*Somme toute, un parcours très « ordinaire ». Après une licence de langues étrangères appliquées et un DUT tech de Co, j'ai passé le concours d'entrée à l'École normale (premiers recrutements au niveau du DEUG). J'ai enseigné dans des écoles rurales du Lot tout en militant au SE-Unsa.*

### **Pourquoi aviez-vous préféré enseigner dans le 1er plutôt que dans le 2nd degré?**

*L'attrait de la polyvalence de l'instituteur et un vrai plaisir à travailler avec de jeunes enfants. Les classes de CP et de CE ayant très nettement ma préférence.*

### **Que pensez-vous des réformes récentes du Primaire ? Que préconisez-vous à ce niveau ?**

*L'École primaire est en jachère. Elle s'est trouvée peu à peu abandonnée faute de volonté politique mais aussi faute de spécialistes ou de fins connaisseurs de la maternelle et de l'élémentaire dans les cabinets ministériels qui se succèdent depuis plusieurs années. D'où une vision rétrograde et mythique d'une École primaire où tous les élèves apprenaient à lire, écrire et compter sans problème... et justement trop limitée au « Lire, Écrire, Compter » comme si l'École devait aujourd'hui se limiter à cela ! A noter aussi une « secondarisation» inquiétante de la conception de l'École primaire. La masterisation telle qu'elle est conçue contribue sans doute à cet effacement des spécificités de l'École primaire.*

### **Quelles compétences pensez-vous avoir acquis au cours de vos activités d'enseignant, et qui vous servent encore dans vos activités syndicales ?**

*Il s'agit d'activités très différentes. L'une s'opère avec de jeunes enfants, l'autre dans un monde d'adultes. Dans les deux cas, il faut être attentif et savoir observer les attitudes et les comportements, être à l'écoute.*

*Coté gestion des groupes, organisation et animation de réunions, travail en équipe, négociation, il faut reconnaître que c'est la formation syndicale interne qui m'a permis de forger ces compétences indispensables. Elles font cruellement défaut dans la formation initiale ou continue des enseignants.*

### **Sur le même registre, que pensez-vous de la mise en place du socle de compétences tant dans le cursus des élèves que dans le quotidien de travail des enseignants ?**

*Le socle commun de connaissances et de compétences constitue, malgré ses imperfections, un réel progrès. Il manquait. Depuis la création du collège pour tous, de la démocratisation et la massification de notre système éducatif, cette étape indispensable de savoir quels contenus il fallait définir n'avait pas été franchie. Le SE-Unsa qui a une approche globale de l'École de la maternelle au post-bac se félicite de cette évolution. Ce socle est évidemment perfectible. Il peut désormais permettre d'instaurer la nécessaire fluidité entre l'école élémentaire et le collège. Il doit être un des leviers qui permette de mettre un terme à cette rupture brutale pour les élèves entre les deux structures. Il nous oblige désormais à penser différemment le collège. Collège où aujourd'hui élèves comme enseignants sont en souffrance et dont les résultats en terme de justice sociale sont inquiétants.*

*Le socle commun constitue aujourd'hui un levier qui doit permettre de faire évoluer le collège dans sa structure et son fonctionnement. La question des missions des enseignants est bien sûr posée. Au SE-Unsa, nous ne l'évudons pas. Mais clairement, dans le contexte politique et économique que nous connaissons, cette dernière question ne rencontrera l'approbation de nos collègues que si elle constitue un progrès pour eux et leurs élèves. Une approche purement économique de la GRH au collège virerait sans nul doute au fiasco.*

**Dès 1986 vous devenez adhérent du SNI-PEGC avant d'être élu syndical en 1989. Depuis le 19 mai 2009 Secrétaire Général du SE-UNSA en succédant à Luc BERILLE : que retirez-vous de ce long parcours militant, quelle volonté vous a animé tout au long de ces années, et comment concevez-vous votre rôle de pilote de ce grand navire qu'est le SE-UNSA ?**

*J'ai toujours été intéressé par la « chose publique ». J'ai aussi toujours considéré que l'on ne pouvait se contenter dans sa vie citoyenne d'avoir un simple rôle d'observateur ou de commentateur. D'où mon engagement pour agir et modestement essayer de faire évoluer notre système éducatif dans le sens d'une plus grande justice sociale. Pour moi le droit à l'éducation est un droit fondamental qui doit permettre l'émancipation, le libre arbitre et l'insertion citoyenne. Au-delà des aspects de formation professionnelle indispensables à une intégration sociale réussie, l'Education est, pour moi, étroitement liée à l'idée de Démocratie.*

**Avez-vous le sentiment d'avoir réalisé une « seconde carrière » ? Pourquoi ?**

*Oui sans aucun doute, tant les activités sont différentes et nécessitent chacune un réel professionnalisme. On ne s'improvise pas plus responsable syndical qu'enseignant. Cela nécessite une formation, des savoir-faire.*

**Vous êtes, au SE-UNSA, comme tous les autres syndicats enseignants, à l'écoute des attentes et des besoins de vos adhérents : percevez-vous une augmentation ou une diminution du désir des enseignants « d'aller voir ailleurs » ? Comment ressentez-vous l'évolution que vous constatez ?**

*Très clairement le désir de mobilité est réel chez nos collègues. Faire le même métier tout au long d'une carrière de plus en plus longue n'est plus d'actualité. Au-delà du désir, se pose la capacité « d'aller voir ailleurs » et ensuite celle de faire « le grand saut » en changeant véritablement de métier. Passer d'un statut de fonctionnaire à l'emploi garanti à celui plus précaire de salarié du privé est sans aucun doute un frein.*

*Ceci étant, la volonté de tenter- ne serait-ce que pendant une période courte- une autre « aventure » existe réellement chez nos collègues qui aspirent à des moments de respiration dans leur carrière. On avait pu le mesurer dans les années 90 avec la mise en place du congé mobilité qui répondait de façon institutionnelle et intelligente à cette aspiration permettant de financer une éventuelle reconversion. Aujourd'hui, l'institution, pour des raisons budgétaires, ne propose plus rien. Seule une très forte motivation permet encore à quelques collègues de s'inscrire dans cette démarche de mobilité.*

*Très clairement, pour le SE-Unsa, il y a aujourd'hui urgence que l'institution se préoccupe de cette question et propose des dispositifs adaptés et cela d'autant plus que les parcours des nouveaux recrutés sont extrêmement divers et donc riches en termes de compétences. »*

**La pénibilité au fil de la carrière nous préoccupe beaucoup, dans le contexte récent de l'allongement de la durée de travail portée à 41.5 ans en 2018. Pensez-vous que l'Education Nationale ait anticipé ce phénomène ? Y a-t-il un niveau d'enseignement ou des disciplines d'enseignement qui y sont plus confrontées que d'autres ?**

*Pour le moment, il ne semble pas que ce soit une préoccupation majeure du ministère, même s'il faut reconnaître que la récente création de postes supplémentaires de médecins de prévention est un signe positif.*

*La question de la pénibilité et des conditions de travail prend de l'acuité avec l'allongement des carrières. Difficile sur cette question de poser des généralités. Mais une récente étude de la MGEN montre que ce sont les professeurs d'EPS ... et de collège qui sont les plus fortement confrontés à ces questions de dégradation de leur état de santé. Cela pose bien la question de la mobilité mais aussi celle des secondes carrières.*

**Le 2 décembre 2010, dans une interview donnée au Café Pédagogique, vous avez dit « le mammouth est à bout de souffle » : qu'entendez-vous par là, et comment pourrait-on lui redonner un peu d'oxygène pour qu'il ne perde pas tous ses poils ?**

*La politique éducative de notre pays a atteint ses limites. Les dernières enquêtes (PISA, DEPP...) nous montrent que le taux des élèves en difficultés lourdes ne se réduit pas et que inégalités scolaires riment avec inégalités sociales. L'École est à la peine.*

*Il manque aujourd'hui une grande ambition et un projet politique durable pour l'École de la République. Pour refonder cette école, plusieurs choses sont nécessaires :*

- *un projet cohérent et une volonté politique,*
- *le rétablissement de la confiance entre les enseignants et leur ministre. Sans cette confiance, impossible de construire,*
- *Des moyens budgétaires au service des recrutements, de la formation initiale et continue et des crédits pédagogiques,*
- *Une politique de recherche pédagogique dynamique, indispensable pour porter toute évolution,*
- *Un dialogue social renouvelé et permanent, qui après un constat partagé, est le seul moyen par lequel avancer.*

**Vous connaissez l'action d'Aide aux Profs depuis quelques années, puisque votre section « 67 » en a parlé fin décembre 2008 sur son site web et que vous avez évoqué « Enseignant...et après ? » dans le n°120 de l'Enseignement Public d'octobre 2009. Que pensez-vous de l'action que nous menons ?**

*Votre action est d'autant plus nécessaire que l'institution est lacunaire sur ce sujet. Elle permet d'informer, de guider nos collègues. La mobilité professionnelle devient un enjeu avec l'allongement de la durée de travail. C'est sans doute aussi une évolution sociologique importante. Le ministère vient d'instaurer des « rendez-vous de carrière » censés permettre aux collègues qui le désirent de faire le point sur leur carrière et leurs compétences...mais n'a aucune marge de manœuvre pour leur proposer une mobilité à l'intérieur de la fonction publique. La seule issue reste souvent la démission et le « grand saut » dans le privé...*

**En comparaison, que pensez-vous de la mise en œuvre des cellules « secondes carrières » dans les académies : vous semblent-elles disposer des moyens indispensables pour fonctionner ?**

*Très clairement non, dans un contexte budgétaire où cette question est visiblement jugée comme annexe. Au-delà, de telles cellules doivent aussi disposer de professionnels formés et aguerris sur ces questions. Nous en sommes loin.*

**Aide aux Profs a relayé récemment la galère que vivent les nouveaux enseignants précipités sans formation devant élèves, à travers le mouvement « stagiaire impossible » qui montre bien qu'il y a un problème majeur. Que pensez-vous de cette réforme, globalement, et sur le terrain ? Comment reprendre après ça le chemin de la sérénité ?**

*Cette réforme est une catastrophe pour notre système éducatif. Ce ne sont pas de simples ajustements qui l'amélioreront. Elle est intrinsèquement mauvaise. Le SE-Unsa s'est battu sans ambiguïté contre elle.*

*Cette réforme est la résultante de deux orientations politiques :*

- *une orientation idéologique : les conservateurs n'ont jamais accepté la création des IUFM et la formation professionnelle par alternance.*
- *une orientation budgétaire : la masterisation a été conçue pour répondre à la commande présidentielle de réduction de l'emploi public. Elle a permis de supprimer 16.000 emplois.*

*Dans les discussions qui se sont déroulées, jamais la question de fond de savoir de quels enseignants la Nation avait besoin n'a été sérieusement posée. Cela a pour conséquence une*

*incohérence entre les orientations pédagogiques lancées et la formation des enseignants qui devront la mettre en œuvre.*

Deux exemples :

- *réforme du lycée : on y parle d'individualisation des parcours. Aucune formation en amont.*
- *socle commun : alors que la notion de compétences est désormais inscrite dans la loi, la masterisation induit un retour à une formation quasi exclusivement disciplinaire.*

*J'observe enfin que les conceptions et les positionnements syndicaux différents sur un sujet aussi fondamental ont une part de responsabilité dans un fiasco dont nos jeunes collègues payent le prix aujourd'hui.*

**Luc Chatel a fait mettre en place depuis la rentrée 2010 le dispositif CLAIR : cette forme de délégation de GRH de proximité nous paraît positive si elle s'accompagne d'une véritable formation des chefs d'établissement chargés de recruter et piloter leurs équipes pédagogiques. Partagez-vous ce point de vue, et sinon, quels écueils y voyez-vous ?**

*Le SE-Unsa est hostile au dispositif CLAIR notamment sur son aspect GRH. Dispositif qui repose entièrement sur le chef d'établissement qui pilote le projet d'établissement et choisit ses équipes. Nous avons toujours pensé que le projet devait émaner du collectif. Cette vision descendante et hiérarchique et contradictoire avec la conception d'un travail d'équipe partagé.*

*L'absence de transparence dans les recrutements comme dans l'attribution des primes n'est pas de nature à favoriser la cohérence des équipes, bien au contraire !*

*Qui plus est rien ne permet d'affirmer que CLAIR favorisera la vocation des enseignants « chevronnés » à postuler !*

*Au-delà, ce dispositif qui a vocation à être étendu est un ballon d'essai de dérégulation à terme de notre système éducatif, mettant ouvertement les établissements en concurrence.*

**Cette année, des fonctions de « préfets des études » ont été créées, tandis que ceux qui occupaient des fonctions de « professeurs référents » dans les établissements RAR n'y trouvent plus leur compte : que pensez-vous de ces formes d'aménagement de carrières développées au sein des EPLE ? Que préconisez-vous à ce niveau ?**

*On voit depuis quelques années fleurir des missions et des fonctions nouvelles au gré des politiques gouvernementales, notamment dans l'éducation prioritaire. En général sans*

*négociation préalable avec les représentants des personnels que nous sommes. Ce qui montre le degré d'improvisation et l'absence de vision globale du dispositif. Ceci étant, on observe que le travail conduit par les référents en RAR apparaît comme un réel « plus » démontrant que la notion d'équipe, de coordination est fondamentale.*

*Quant au Préfet des Études, au-delà de l'intitulé qui fleure bon la nostalgie, il est arrivé comme un cheveu sur la soupe, suite à une annonce présidentielle. Les contours de ces missions sont flous et l'on observe sur le terrain une multiplicité d'interprétations.*

*Je ne parlerai pas ici « d'aménagement de carrière » mais plutôt de « parenthèse » dans une carrière car ces missions ne sont pas pérennes. Par contre, elles devraient pouvoir ouvrir à des évolutions de carrière, notamment par la VAE car les collègues concernés ont acquis des expertises nouvelles que l'institution aura un réel intérêt à valoriser.*

**Depuis quelques mois, les principaux EPA du MEN sont menacés de restructurations mal vécues par leurs personnels : INRP, CRDP, CDDP, CIO de l'ONISEP, CNED... que pensez-vous de cette évolution, comment un syndicat comme le vôtre peut-il combattre de telles perspectives inquiétantes pour ceux qui verront leurs emplois supprimés ?**

*Qu'il faille parfois que les structures évoluent, par ce que par exemple le monde, les technologies évoluent, n'est pas un problème en soi pour l'Unsa. Dans les établissements qui nous préoccupent c'est d'une part la méthode qui pose problème (absence de concertation avec les représentants des personnels, décisions prise à la hussarde...) mais aussi le fond. Pour les CIO et le CNED, on voit bien que la notion de service public est mise à mal et que l'on veut inscrire l'orientation et l'enseignement à distance dans une logique « marchande » de concurrence.*

*Concernant les autres organismes, leur point commun est le « P » de pédagogie. Et l'on rentre là dans une logique idéologique qui consiste à éradiquer ou, pour le moins, à affaiblir des organismes vécus comme dangereux car élaborant et colportant des approches et une vision du système éducatif récusée par ceux qui gouvernent actuellement.*